



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 16 DECEMBRE 2015 À 20 HEURES
SALLE COMMUNALE DE JURIENS

Présidence : Mme Michèle CHAROTTON

Présences : 50

Se sont excusés : Mesdames et Messieurs :

BEHRA Jacques BONZON Jean-Daniel CURTET Joël	HAUTIER Sabine GRANDJEAN Irène GRANDJEAN Sylvain	
---	---	--

ORDRE DU JOUR

1. Assermentation des nouveaux conseillers

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2015

3. Communications de la Municipalité

4. Rapport annuel des dicastères

5. Budget 2016 (préavis 2011-2016-25)

- a) rapport de la Commission de Gestion
- b) Décision du Conseil

6. Divers et propositions individuelles.

Mme la Présidente salue l'assemblée et présente ses excuses pour le renvoi du conseil initialement fixé au 03 décembre dernier. Après consultation du règlement du conseil, il n'y avait en effet pas lieu de reporter cette date, le quorum étant atteint.

Elle donne connaissance du courrier de Mme Geneviève GRANDJEAN, du 11 décembre 2015 présentant sa démission du Conseil général.

Mme Rosemay CHRISTEN, syndic, demande la suppression du point 4 de l'ordre du jour, au motif que les différents sujets liés au dicastère seront traités à la rubrique des communications de la municipalité.



1. Assermentation des nouveaux conseillers

Néant.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2015

Chaque conseiller l'ayant reçu il n'en est pas donné lecture. Le procès-verbal est accepté sans opposition, ni avis contraire et une abstention.

3. Communications de la Municipalité

Madame Rosemay **CHRISTEN** prend la parole. Elle indique que les cloches sonneront jeudi 19 décembre 2015 à 13 heures 30, en raison de l'élection de M. Guy **PARMELIN**, nouveau conseiller fédéral.

Elle informe avoir eu connaissance des résultats du sondage effectué auprès de la population, relatif à l'épicerie villageoise, enquête effectuée avec l'accord de la tenancière. Cette dernière a évoqué le souhait de cesser son activité. La Commune va faire son possible pour éviter la fermeture.

Elle indique encore que quelques dossiers de mise à l'enquête ont posé problème, mais les choses se font maintenant dans les règles.

S'agissant de la 4^{ème} révision de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire), celle-ci est actuellement en attente.

Au chapitre des éoliennes, Mme le Syndic indique que la levée des oppositions se fera en mars prochain. Une séance aura lieu en même temps dans les 3 communes concernées.

Dès le 1^{er} janvier 2016, la partie agricole du service des Améliorations Foncières sera rattachée au Service de l'agriculture, et déménagera à Marcelin (Morges).

Pour conclure, Mme le Syndic présente à l'assemblée ses vœux de fin d'année.

Mme Anne-Claude **GRANDJEAN**, municipale, prend la parole dans le cadre de son dicastère des routes. Elle indique que le déneigement chez les particuliers se fait sur inscriptions, à charge ensuite pour l'employé communal de déneiger les places de parc, devants de maison, etc. Toutefois, la population peut également s'approcher d'autres particuliers équiper pour déneiger. Un décompte sera établi selon les interventions faites par l'employé communal. Il est bien clair que ce dernier commencera en premier lieu par les routes du village et ensuite chez les privés.

5. Budget 2015 (préavis 2011-2016-25)

a) rapport de la commission de gestion



Monsieur Michel **BAUD**, rapporteur, nous lit le rapport de la commission de gestion établi le 03 décembre 2015.

M. **HUSSEIN-KHAN** demande des explications complémentaires sur le point 11.33. Mme le Syndic répond qu'il n'est pas possible de commenter chaque point. Des frais ont été modifiés, notamment dans la rubrique "employé communal".

M. **ZELLWEGER** indique qu'il n'y a généralement pas d'explications sur le budget, mais qu'une brève présentation serait toutefois bienvenue. Mme le Syndic indique que le budget est déjà très détaillé.

Mme le Syndic prend acte des remarques précitées, précisant qu'elles seront mises en application lors du prochain budget.

b) Décision du conseil

Le préavis 2011-2016-25 relatif au budget est accepté tel que présenté sans avis contraire, avec 2 abstentions.

6. Divers et propositions individuelles.

M. Philippe **RITTENER** demande s'il est possible d'accéder au plan de la commune en l'état actuel.

Mme le Syndic informe que des copies sont à disposition. M. Michel **BAUD** demande si ces plans pourraient figurer sur le site internet de la Commune, en les photographiant préalablement. Mme le Syndic en prend acte et fera son possible pour accéder à cette requête.

M. Philippe **RITTENER** demande les raisons pour lesquelles le panneau "Parc Jura Vaudois" n'a pas été mis à l'entrée du village, comme d'autres communes. Mme Anne-Claude **GRANDJEAN** indique que la volonté de la municipalité était de l'installer sous l'écriteau "Juriens", mais n'a pas été autorisée à le faire.

L'Assemblée est levée à 20 h 55.

La Présidente :

Michèle **CHAROTTON**



La secrétaire ad intérim

Cindy **CHRISTEN**